



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 mars 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 mars 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 mars 2005

**Subvention de fonctionnement supplémentaire exceptionnelle à
certains clubs sportifs**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUNIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Geneviève RIZZI.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mars 2005

DELIBERATION D20050132

Madame Françoise BILLY, Première Adjointe, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort a conclu des conventions d'objectifs avec les clubs sportifs implantés à Niort afin de favoriser l'animation dans les quartiers, le développement des activités sur les temps scolaires et périscolaires, l'initiation aux pratiques sportives et l'accessibilité aux manifestations sportives.

Il est apparu nécessaire de revoir les critères d'intervention de la collectivité et les modalités de mise en œuvre de certaines actions telles que l'ANIOS, le Contrat éducatif local, la semaine du sport et les actions dans les quartiers sensibles.

La révision de ce conventionnement doit aboutir à un nouveau mode de contractualisation pour la saison 2005/2006.

En attendant, afin de ne pas pénaliser financièrement les associations sportives qui se sont investies dans certaines de ces actions pour la saison 2004/2005, je vous propose de leur attribuer, à titre exceptionnel, une subvention définie ci-dessous :

<i>Imputation 65.400.6574 # 04243</i>	
Club Hippique Niortais	40 088 €

<i>Imputation 65.400.6574 # 04244</i>	
Entente Niortaise de Tennis de Table	21 167 €

<i>Imputation 65.400.6574 # 04245</i>	
Amicale Sportive Niort Basket	6 000 €

<i>Imputation 65.400.6574 # 04247</i>	
Stade Niortais Rugby	31 161 €

<i>Imputation 65.400.6574 # 04248 Subventions Autres associations sportives</i>	
Handbal Club Niortais	3 045 €
Olympique Léodgarien	3 096 €
Volley Ball Pexinois Niort	8 120 €

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions jointes ;
- autoriser Monsieur le Maire ou la 1^{ère} Adjointe déléguée à les signer et à verser aux associations concernées les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans la convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 41
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
La Première Adjointe

Françoise BILLY

[Ordre du jour](#)